



Chères et Chers Collègues,

Il est des moments dans une vie d'entreprise, donc des femmes et des hommes qui la composent, des moments charnières. Par construction, ce sont des étapes fortes, marquantes sur la durée et chacun apprécie d'être écouté, acteur et plus encore... moteur.

CFE-CGC APRR, votre organisation représentative, s'engage dans l'action pour les maîtrises et cadres avec une méthode de travail retenue par l'équipe élue en 2017. Un projet (le plan d'action), un phasage (des actions sur les 3 ans de ce mandat), une méthode collaborative (avec les maîtrises et les cadres) avec un dialogue avec l'entreprise.

L'objectif demeure double : traiter l'actualité sociale et humaine au fil de l'eau d'un côté, pousser avec persuasion les actions fortes sur lesquelles vous avez voté d'un autre.

Six mois d'organisation, de discussion, de réflexion et une assemblée générale plus tard, nous engageons ces 2 actions déterminantes en plus des sujets de la loi travail :

- RPS,
- Télétravail.

Notre force étant votre puissance, nous vous sollicitons pour structurer notre dossier, discuter avec la direction sur des bases solides et surtout qu'elles soient portées par des centaines de maîtrises et cadres APRR.

Prenez connaissance des 2 actions annexées sous forme de fiches-questionnaires.

Lisez, répondez en cochant ces cases ☐ Oui ☐ Non dans les fiches annexées... c'est déjà un peu agir pour vous.

Ensuite, de la façon que vous souhaitez, remettez cela à l'un de ces collègues ou à celles et ceux proches de vous :

DS central	Michel DECRAENE	06.37.97.33.46	michel.decraene@aprr.fr
Direct. Centrales	Jacques-Hervé RIFFAUD	06.70.57.51.63	jacquesherve.riffaud@aprr.fr
DR PARIS	Thierry DECORSIER	06.07.89.94.76	thierry.decorsier@aprr.fr
DR RHIN	Yves MARY	07.87.73.13.31	yves.mary@aprr.fr
DR Rhône	Olivier LEMAIRE	06.40.43.35.08	olivier.lemaire@aprr.fr

L'équipe CFE-CGC APRR

est sur

<http://www.cgcaprr.fr>



BULLETIN D'ADHÉSION À LA CFE-CGC BTP 2017

VOTRE ETAT CIVIL

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. domicile : Mobile personnel :
 Adresse e-mail personnelle :
 N°(s) le : à
 Situation actuelle : ☐ Actif ☐ Demandeur d'emploi ☐ Retraité

VOTRE ENTREPRISE (ou votre dernière entreprise pour les non-actifs)

Groupe :
 Etablissement ou entreprise :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Adresse e-mail professionnelle :
 Tél. professionnel :
 Effectif de votre établissement ou entreprise :
 N° de Siret (cf. votre bulletin de salaire) :
 Votre fonction :
 Votre statut : ☐ TAM (Classification E à H uniquement) ☐ Cadre ☐ Cadre supérieur
 Votre convention collective (information indispensable) :
☐ Architectes ☐ Autoroutes ☐ Négoc. Matériaux de construction
☐ CAUE (Urbanisme et environnement) ☐ Ciments ☐ Chaux ☐ Economistes
☐ Géomètres ☐ TP ☐ Industries des carrières et matériaux (UNICEM) ☐ BTP Vacances
☐ PRO BTP ☐ BTP RMS ☐ Autres (à préciser) :

Date : / /

Signature :

VOTRE COTISATION 2017

Situation professionnelle	Catégorie	Tarif par prélèvement*	Tarif par chèque**	Tarif primo adhésion par prélèvement***
Actif	TAM	118 €	131,50 €	104 €
	Cadre (A1-B4)	171 €	189,50 €	151 €
	Cadre sup. (C1-D)	203 €	222,50 €	181 €
Retraité ou demandeur d'emploi	TAM	84 €	93,50 €	
	Cadre (A1-B4)	119 €	131,50 €	
	Cadre sup. (C1-D)	131 €	144,50 €	

La cotisation est annuelle. Elle est renouvelée d'année en année par tacite reconduction. Toute année commencée est due.

* Paiement par prélèvement automatique

** Paiement en une seule fois par chèque à l'ordre de la CFE-CGC BTP

*** Pour bénéficier du tarif "Primo-adhésion", optez pour le prélèvement automatique.

Dans le cas contraire, adressez votre chèque (voir la colonne "tarif par chèque").

Une question, une remarque ? Votre avis nous intéresse :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez la CFE-CGC BTP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et cela quel que soit le type d'adhésion : en début ou courant d'année. (Voir mode de prélèvement ci-dessous). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CREANCIER

Identifiant créancier SEPA (ICIS)

Nom du créancier : CFE-CGC BTP - Adresse : 15, rue de Londres - 75009 Paris - France

DÉBITEUR

Nom du débiteur :

Adresse (n° et rue) :

Code postal : Ville :

Pays :

N° de compte IBAN :

Code BIC :

Intitulé du prélèvement : Cotisation adhérent n° xxxxxx

Préférence unique du mandat = numéro adhérent (voir carte adhérent insérée par courrier après traitement de votre dossier)

Note : vos droits concernant les mandats de prélèvement sont détaillés dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Merci de cocher la case adéquate pour le mode de prélèvement :

☐ Prélèvement en 1 fois ☐ Prélèvement en 4 fois (février, avril, mai, juin). Pour les adhésions en cours d'année, ces prélèvements s'effectueront les quatre mois qui suivent votre adhésion.

MERCI DE JOINDRE UN RIB À CE MANDAT

Date et lieu : / à

Référence unique de mandat

Signature :